

« Télévision/Internet » à Paris Habitat Le service n'est pas au rendez-vous

De très nombreux signalements de locataires
mettent en relief les mauvaises conditions de déploiement
de la nouvelle offre « télévision/internet » * de Paris Habitat :

- Impossibilité de récupérer le modem/box auprès des boutiques SFR,
- Service non opérant après installation de la box,
- Service instable (coupures régulières),
- Facturation injustifiée...

(* Service TPS+ Numerisun (triple play social) de SFR/Numericable : internet, télévision & téléphone)

Emmanuel SPINAT, administrateur, représentant SLC-CSF des locataires,
est donc intervenu auprès de la direction générale de Paris Habitat
afin que le prestataire soit mis en demeure d'assurer le service attendu.

Face à l'absence d'effet des mises en demeure de Paris Habitat,
le SLC-CSF a exigé l'application des pénalités financières à SFR
et leurs remboursements aux locataires
qui sont pénalisés par l'absence d'accès au service.

Par ailleurs,
le SLC-CSF a demandé qu'une deuxième campagne de raccordement
soit mise en œuvre sur les immeubles afin que les locataires
non raccordés dans cette première étape puissent demander l'accès au service.

Paris Habitat s'est donc engagé à faire réaliser un nouveau déploiement
et à en informer les locataires
avec l'avis d'échéance de fin septembre.

Locataires,
pour la défense de vos droits et intérêts,
soutenez l'action du SLC-CSF.

COUPON à retourner au SLC-CSF - 4 place de la Porte de Bagnolet - 75020 Paris

Je rencontre des difficultés dans le déploiement du service TPS + de Paris Habitat et souhaite les signaler

- Impossibilité de récupérer le modem-box / Service non opérant après installation de la box
 Service instable (coupure régulière) / Autre (préciser) :

Nom, prénom : **@ :**

Adresse (préciser hall ou Esc si nécessaire) :

Fait le :

Signature :